

4



**P.E.T.R. DU
PAYS DE LANGRES**

**GROUPE
D'ACTION LOCAL
DU PAYS DE
LANGRES**

**Compte-rendu du Comité de Programmation LEADER
Mardi 27 février 2018 – 17h**

Personnes présentes :

Collège des élus		
Membres titulaires	Membres suppléants avec voix délibérative	Membres suppléants sans voix délibérative
Dominique THIEBAUD (Président du PETR), Francis GROSJEAN (Représentant CCGL), François GUENIOT (Représentant CCGL), Pierre GARIOT (Représentant Ville de Langres), Dominique RICHARD-Brice (Représentante CC des Savoir Faire), Jean-Pierre GARNIER (Représentant Ville de Chalindrey), Sylvie BAUDOT (Représentante CCAVM)	Patrick Varney (Représentant Ville Le Montsaugennais)	
7 membres	1 membre	membre

Collège société civile		
Membres titulaires	Membres suppléants avec voix délibérative	Membres suppléants sans voix délibérative
Evelyne THIEBAUT (CDT - ASSHM), Christine LIVENAIIS-PERROT (CDT- Fédération départementale ADMR), Philippe CHANCLU (CDT- Mélanges Improbables), Dominique CAMBURET (CDT - La G.A.R.E), Claude PIQUARD (CDT - Défis 52), Marie-France APTEL (CDT-Représentante CCGL), Guy DURANTET (CDT - VP du GAL), Jean-Pierre HURSON (CDT - Habitant), Philippe GILLOT (CDT - Habitant), Yves DOUCEY (CDT- Président)	Philippe VIGNOT (CDT - Foyers Ruraux de la V ingeanne)	Sébastien ZENDER (CDT- Président Actisud 52), Jean-Pierre BRUNSEAU (CDT - UDAF), Jean COTE (CDT - Langres Natation 52), Jean-Philippe LECOQ (CDT - Le Chien à plumes)
10 membres	1 membre	4 membres

En présence de : Aline RAILLARD (Chargée de mission LEADER), Karine HURSON (gestionnaire LEADER).

Personnes excusées : Marie-José RUEL (Représentante CCGL), Benoît PERRIN (Représentant CC des Savoir Faire), Bruno MIQUEE (Représentant CC des Savoir Faire), Corinne DARET (Représentante CC des Savoir Faire), Jean-Yves PROVILLARD (Représentant Ville de Chalindrey), Gilles GOISET (Représentant CCAVM), Charles GUENE (Représentant Ville le Montsaugennais), Etienne PERROT (CDT - Tinta'Mars), Josiane MOILLERON (CDT - EPLEFPA), Charlette TOURNIER (CDT - Habitante), Adeline LENOIR (CDT - Habitante), Vincelette COMMERCION (CDT - Habitante)

Le double quorum est atteint :

Quorum 1 (au moins 50% des membres ayant voix délibérante sont présents au moment de la séance) : 17 titulaires et 2 suppléants, soit 19 membres sur 24

Quorum 2 (au moins 50% des membres votant lors de la séance appartiennent au collège privé) : 10 titulaires et 1 suppléant, soit 11 membres sur 14

Introduction

Dominique THIEBAUD, Président du GAL, remercie l'ensemble des participants de leur présence.

Il présente l'ordre du jour :

- Informations générales,
- Dossiers à l'étude,
- Suivi de la maquette financière et points sur les dossiers à venir.

1/ Informations générales

- Point sur l'outil OSIRIS : création des individus en cours
- Membres du Comité de Programmation et notifications
Suite à la démission de Mr Guéné, notification du nouveau Président du PETR du Pays de Langres, Mr Dominique THIEBAUD et des nouveaux membres dans la convention tripartite GAL/ AG/ OP :

Membres du collège de la société civile

COLLEGE SOCIETE CIVILE TITULAIRES	COLLEGE SOCIETE CIVILE SUPPLEANTS
Prénom - NOM	Prénom - NOM
Evelyne THIEBAUT	Guy COLLIER
Christine LIVENAIS PERROT	Christian OTT
Philippe CHANCLU	Bernadette BOUARD
Dominique CAMBURET	Sébastien ZENDER
Etienne PERROT	Philippe VIGNOT
Claude PIQUARD	Christophe JOBARD
Josiane MOILLERON	Alexandra JACQUOT
Marie-France APTEL	Adeline LENOIR
Guy DURANTET	Sophie THIRIOT

Charlette TOURNIER	François MERCEY
Jean-Pierre HURSON	Jean-Pierre BRUNSEAU
Philippe GILLOT	Jean COTE
Marie-Agnès CATHELAIN	Vincelette COMMERCON
Yves DOUCEY	Jean-Philippe LECOQ

Membres du collège des élus

COLLEGE ELUS TITULAIRES		COLLEGE ELUS SUPPLEANTS	
Prénom - NOM	Structure	Prénom - NOM	Structure
Dominique THIEBAUD	Président du PETR	François GIROD	Représentant du PETR
Francis GROSJEAN	Représentant de la CC du Grand Langres	Jacky MAUGRAS	Représentant de la CC du Grand Langres
Marie-José RUEL	Représentante de la CC du Grand Langres	Délégation en cours	Représentant de la CC du Grand Langres
François GUENIOT	Représentant de la CC du Grand Langres	Nicolas THOMASSIN	Représentant de la CC du Grand Langres
Pierre GARIOT	Représentant de la Ville de Langres	Marie-Pierre ASDRUBAL	Représentante de la Ville de Langres
Benoît PERRIN	Représentant de la CC des Savoir Faire	Bruno MIQUEE	Représentant de la CC des Savoir Faire
Dominique RICHARD-BRICE	Représentante de la CC des Savoir Faire	Corinne DARET	Représentante de la CC des Savoir Faire
Jean-Pierre GARNIER	Représentant de la Ville de Chalindrey	Jean-Yves PROVILLARD	Représentant de la Ville de Chalindrey
Sylvie BAUDOT	Représentante de la CC AVM	Gilles GOISET	Représentant de la CC AVM
Charles GUENE	Représentant du Montsaigeonnais	Patrick VARNEY	Représentant du Montsaigeonnais

Le vote a lieu à main levée

Délibération

Après en avoir délibéré, le Comité de Programmation valide à l'unanimité des membres présents les changements présentés.

Notification du changement de nom de la « Communauté de Communes du Pays de Chalindrey, de Vannier Amance et de la Région de Bourbonne-les-Bains » en « Communauté de Communes des Savoir Faire ».

	Nom de la commune	N° INSEE	Nombre d'habitants (INSEE 2012)	EPCI
1	Aigremont	52002	22	CC des Savoir Faire
2	Andilly-en-Bassigny	52009	116	CC du Grand Langres
3	Anrosey	52013	146	CC des Savoir Faire
4	Aprey	52014	187	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
5	Arbigny-sous-Varennnes	52015	89	CC des Savoir Faire
6	Arbot	52016	69	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
7	Auberive	52023	191	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
8	Aujeurres	52027	79	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
9	Aulnoy-sur-Aube	52028	54	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
10	Avrecourt	52033	137	CC du Grand Langres
11	Baissey	52035	199	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
12	Balesmes-sur-Marne / Saints Geosmes	52449	246	CC du Grand Langres
13	Bannes	52037	401	CC du Grand Langres
14	Bay-sur-Aube	52040	49	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
15	Beauchemin	52042	101	CC du Grand Langres
16	Belmont	52043	47	CC des Savoir Faire
17	Bize	52051	87	CC des Savoir Faire
18	Bonnecourt	52059	128	CC du Grand Langres
19	Bourbonne-les-Bains	52060	2172	CC des Savoir Faire
20	Bourg	52062	151	CC du Grand Langres
21	Brennes	52070	132	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
22	Buxières-lès-Clefmont	52085	23	CC du Grand Langres
23	Celles-en-Bassigny	52089	79	CC du Grand Langres
24	Celsoy	52090	112	CC des Savoir Faire
25	Chalancey	52092	106	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
26	Chalindrey	52093	2503	CC des Savoir Faire
27	Champigny-lès-Langres	52102	409	CC du Grand Langres
28	Champigny-sous-Varennnes	52103	131	CC des Savoir Faire
29	Champsevraine	52083	787	CC des Savoir Faire
30	Changey	52105	295	CC du Grand Langres

31	Chanoy	52106	149	CC du Grand Langres
32	Charmes	52108	153	CC du Grand Langres
33	Chassigny	52113	224	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
34	Chatenay-Mâcheron	52115	111	CC du Grand Langres
35	Chatenay-Vaudin	52116	60	CC du Grand Langres
36	Chaudenay	52119	311	CC des Savoir Faire
37	Chauffourt	52120	201	CC du Grand Langres
38	Choilley-Dardenay	52126	170	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
39	Choiseul	52127	92	CC du Grand Langres
40	Chézeaux	52124	72	CC des Savoir Faire
41	Clefmont	52132	216	CC du Grand Langres
42	Cohons	52134	261	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
43	Coiffy-le-Bas	52135	99	CC des Savoir Faire
44	Coiffy-le-Haut	52136	120	CC des Savoir Faire
45	Colmier-le-Bas	52137	23	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
46	Colmier-le-Haut	52138	60	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
47	Coublanc	52145	120	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
48	Courcelles-en-Montagne	52147	90	CC du Grand Langres
49	Culmont	52155	562	CC des Savoir Faire
50	Cusey	52158	269	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
51	Daillecourt	52161	84	CC du Grand Langres
52	Dammartin-sur-Meuse	52162	215	CC du Grand Langres
53	Dampierre	52163	381	CC du Grand Langres
54	Damrémont	52164	222	CC des Savoir Faire
55	Dommarien	52170	160	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
56	Enfonvelle	52185	75	CC des Savoir Faire
57	Farincourt	52195	48	CC des Savoir Faire
58	Faverolles	52196	115	CC du Grand Langres
59	Fayl-Billot	52197	1430	CC des Savoir Faire
60	Flagey	52200	89	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
61	Fresnes-sur-Apance	52208	172	CC des Savoir Faire
62	Frécourt	52207	95	CC du Grand Langres
63	Genevrières	52213	139	CC des Savoir Faire
64	Germaines	52216	31	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
65	Gilley	52223	69	CC des Savoir Faire
66	Grandchamp	52228	74	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
67	Grenant	52229	150	CC des Savoir Faire

68	Guyonville	52233	105	CC des Savoir Faire
69	Haute-Amance	52242	963	CC des Savoir Faire
70	Heuilley-Cotton / Villegusien-le-Lac	52239 /52529	281	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
71	Heuilley-le-Grand	52240	203	CC des Savoir Faire
72	Humes-Jorquenay	52246	585	CC du Grand Langres
73	Is-en-Bassigny	52248	578	CC des Savoir Faire
74	Isômes	52249	159	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
75	Laferté-sur-Amance	52257	109	CC des Savoir Faire
76	Laneuve	52264	68	CC des Savoir Faire
77	Langres	52269	7905	CC du Grand Langres
78	Larivière-Arnoncourt	52273	137	CC des Savoir Faire
79	Lavernoy	52275	89	CC du Grand Langres
80	Lavilleneuve	52277	66	CC du Grand Langres
81	Le Châtelet-sur-Meuse	52400	161	CC des Savoir Faire
82	Le Montsaigeonnais	52405	1263	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
83	Le Pailly	52374	311	CC des Savoir Faire
84	Le Val-d'Esnoms	52189	371	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
85	Lecey	52280	219	CC du Grand Langres
86	Les Loges	52290	130	CC des Savoir Faire
87	Leuchey	52285	91	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
88	Longeau-Percey	52292	738	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
89	Maizières-sur-Amance	52303	105	CC des Savoir Faire
90	Marac	52307	221	CC du Grand Langres
91	Marcilly-en-Bassigny	52311	218	CC du Grand Langres
92	Mardor	52312	67	CC du Grand Langres
93	Maâtz	52298	84	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
94	Melay	52318	283	CC des Savoir Faire
95	Montcharvot	52328	37	CC des Savoir Faire
96	Mouilleron	52344	34	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
97	Neuilly-l'Évêque	52348	634	CC du Grand Langres
98	Neuve-lès-Voisey	52350	84	CC des Savoir Faire
99	Noidant-Chatenoy	52354	88	CC des Savoir Faire
100	Noidant-le-Rocheux	52355	174	CC du Grand Langres
101	Noyers	52358	67	CC du Grand Langres
102	Occey	52360	151	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
103	Orbigny-au-Mont	52362	145	CC du Grand Langres
104	Orbigny-au-Val	52363	96	CC du Grand Langres
105	Orcevaux	52364	115	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais

106	Ormancey	52366	81	CC du Grand Langres
107	Palaiseul	52375	59	CC des Savoir Faire
108	Parnoy-en-Bassigny	52377	299	CC des Savoir Faire
109	Peigney	52380	360	CC du Grand Langres
110	Perrancey-les-Vieux-Moulins	52383	290	CC du Grand Langres
111	Perrogney-les-Fontaines	52384	114	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
112	Perrusse	52385	40	CC du Grand Langres
113	Pierremont-sur-Amance	52388	173	CC des Savoir Faire
114	Pisseloup	52390	44	CC des Savoir Faire
115	Plesnoy	52392	108	CC du Grand Langres
116	Poinsenot	52393	49	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
117	Poinson-lès-Fayl	52394	230	CC des Savoir Faire
118	Poinson-lès-Grancey	52395	54	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
119	Poiseul	52397	78	CC du Grand Langres
120	Praslay	52403	68	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
121	Pressigny	52406	199	CC des Savoir Faire
122	Rangecourt	52416	71	CC du Grand Langres
123	Rançonnières	52415	112	CC du Grand Langres
124	Rivière-les-Fosses	52425	220	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
125	Rivières-le-Bois	52424	76	CC des Savoir Faire
126	Rochetaillée	52431	157	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
127	Rolampont	52432	1570	CC du Grand Langres
128	Rouelles	52437	42	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
129	Rougeux	52438	119	CC des Savoir Faire
130	Rouvres-sur-Aube	52439	103	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
131	Saint-Broingt-le-Bois	52445	73	CC des Savoir Faire
132	Saint-Broingt-les-Fosses	52446	226	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
133	Saint-Ciergues	52447	179	CC du Grand Langres
134	Saint-Loup-sur-Aujon	52450	162	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
135	Saint-Martin-lès-Langres	52452	103	CC du Grand Langres
136	Saint-Maurice	52453	122	CC du Grand Langres
137	Saint-Vallier-sur-Marne	52457	179	CC des Savoir Faire
138	Sarrey	52461	378	CC du Grand Langres
139	Saulles	52464	52	CC des Savoir Faire
140	Saulxures	52465	127	CC du Grand Langres
141	Savigny	52467	62	CC des Savoir Faire
142	Serqueux	52470	451	CC des Savoir Faire

143	Soyers	52483	71	CC des Savoir Faire
144	Ternat	52486	57	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
145	Torcenay	52492	555	CC des Savoir Faire
146	Tornay	52493	34	CC des Savoir Faire
147	Vaillant	52499	75	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
148	Val-de-Meuse	52332	1941	CC du Grand Langres
149	Valleroy	52503	32	CC des Savoir Faire
150	Vals-des-Tilles	52094	168	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
151	Varennes-sur-Amance	52504	290	CC des Savoir Faire
152	Vauxbons	52507	59	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
153	Velles	52513	77	CC des Savoir Faire
154	Verseilles-le-Bas	52515	101	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
155	Verseilles-le-Haut	52516	50	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
156	Vesvres-sous-Chalancey	52519	50	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
157	Vicq	52520	161	CC des Savoir Faire
158	Villars-Santenoge	52526	95	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
159	Villiers-lès-Aprey	52536	44	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
160	Violot	52539	83	CC des Savoir Faire
161	Vitry-en-Montagne	52540	29	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
162	Vivey	52542	62	CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
163	Voisey	52544	321	CC des Savoir Faire
164	Voisines	52545	89	CC du Grand Langres
165	Voncourt	52546	18	CC des Savoir Faire

Le vote a lieu à main levée

Délibération

Après en avoir délibéré, le Comité de Programmation valide à l'unanimité des membres présents les changements présentés.

- Guide du porteur de projet : un guide du porteur de projet en cours de finalisation : il sera présenté au comité de programmation sous sa dernière version.
- Rappel des conclusions sur l'évaluation de la dernière programmation :

Lors de la dernière évaluation, les membres de l'ancien comité de programmation avaient souhaité conserver le vote à bulletin secret pour sélectionner les projets présentés. Il est demandé aux nouveaux membres du comité de programmation s'ils souhaitent voter à main levée ou à bulletin secret.

Le vote a lieu à main levée

Délibération

Après en avoir délibéré, le Comité de Programmation valide à l'unanimité des membres présents que les votes s'effectueront à main levée et que le vote à bulletin secret ne sera utilisé qu'exceptionnellement.

Délocalisation des Comités de Programmation : les lieux proposés sont les suivants : Longeau, Le Pailly, Corgirnon, Montigny Le Roi et Langres pour tourner sur les 3 communautés de Communes.

Le prochain Comité de Programmation aura lieu à la Commune de Longeau à la Mairie le 11 avril 2018 à 17h.

Construction d'un bilan qualitatif et quantitatif portant sur les projets financés et mesurant l'impact sur le territoire : Aline RAILLARD proposera au prochain Comité de Programmation un outil d'évaluation à insérer dans la demande de paiement.

2/ Dossiers présentés en comité de programmation

A/ Développement d'une activité de conseils prestations pour la gestion écologique des espaces

Rattachement au Projet de territoire 2014-2020

Orientation 1 : miser sur nos atouts locaux

Rattachement à la stratégie LEADER

Fiche action 1 : Conforter le pays de Langres comme un lieu d'étape par excellence en misant sur les patrimoines comme levier d'attractivité touristique.

Type d'opérations :

soutien à la mise en réseau et à la coordination des acteurs et des sites :

- faire travailler ensemble les acteurs touristiques (privés et publics) dans le but de structurer un réseau touristique sur le territoire ;
- faire travailler ensemble les acteurs touristiques, les artisans et industries pour conjuguer tourisme et savoir-faire (découvrir un métier pendant ses vacances, participer à des stages, des ateliers permettant de découvrir, d'acquérir un savoir-faire autour de la vannerie, de la pierre sèche, ou de l'artisanat d'art notamment) ;
- favoriser la mise en réseau d'au moins deux sites à travers des actions de mutualisation dans le domaine de la promotion, communication, de l'aménagement des sites.

Maître d'ouvrage : La G.A.R.E

Statut : privé

Dépenses en TTC

Territoire couvert par l'action : Communauté de Communes Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais

Durée du projet : 12 mois – 15 novembre 2017 au 14 novembre 2018

Contextualisation du besoin et de l'aspiration

Créé en novembre 2012, le collectif G.A.R.E développe un processus de coopération en éco activité sur le territoire de la Communauté de Communes d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais (CCAVM). En 2017, il regroupe le Centre d'Initiation à la Nature d'Auberive géré par la Ligue de

l'Enseignement 52, l'association d'insertion Régie Rurale du Plateau, l'entreprise d'insertion Entr'In 52, le gîte de la Commelle, la Commune de Cohons et la CCAVM.

Le projet provient de l'expérience 0 phyto menée par le collectif G.A.R.E en 2017. Les diagnostics réalisés sur les communes dans le cadre de cette expérience révèlent le besoin d'apporter de la matière sur les questions de biodiversité dans les villages, gestion des déchets, patrimoine bâti...

A partir de ce constat, le collectif G.A.R.E a décidé de mettre en œuvre un programme de chantiers participatifs et stages (compostage, pierres sèches, vergers, peinture naturelle, usage des plantes...) et de cogérer un projet d'accueil éducatif partagé (projet Chemins de Traverse à Auberive, colocation et espace de travail partagé à Vaillant).

Le projet proposé entend apporter de la connaissance et des savoir-faire pour modifier les comportements dans la gestion écologique domestique et publique et aspire à la transition écologique citoyenne de notre territoire. Le projet proposé entend également favoriser l'accueil sur notre territoire par la proposition d'outils d'hébergements et de travail.

Dimension collective

La dynamique du collectif G.A.R.E

Depuis sa création, le collectif G.A.R.E s'attache à créer une dynamique autour des éco activités mise en œuvre par ses membres et à les valoriser à travers des projets collectifs (ex. : « 0 phyto », chantier international pierres sèches...). Au fil du temps, la G.A.R.E s'est créée un réseau de bénévoles et de partenaires qui détiennent des compétences, mettent en œuvre des éco activités qui valorisent les savoir-faire et le patrimoine local. Nous souhaitons transmettre ces compétences et diffuser ces éco activités sur le territoire et les valoriser collectivement.

Les partenaires et prestataires du collectif G.A.R.E

Le projet présenté répond aux besoins relevés sur le terrain et s'est construit en prenant appui et en valorisant les savoir-faire et activités propres aux parties prenantes du collectif G.A.R.E. Nous souhaitons valoriser le travail et les compétences de nos parties prenantes et de nos partenaires : ils sont donc les prestataires du projet.

Le collectif G.A.R.E distingue 2 types de partenaires :

- Les parties prenantes du collectif : ils sont adhérents de la G.A.R.E et participent à la gouvernance de l'association.

Ligue de l'Enseignement/Centre d'Initiation à la Nature, Régie Rurale du Plateau, Commune de Cohons, Entr'in 52, Vergers de Cérès, CCAVM, habitants.

- Les partenaires du collectif : de par leur champ d'activité, ils gravitent autour du projet du collectif et font partie de notre réseau. Nous travaillons avec eux ponctuellement.

Croqueurs de Pommes, Guides Composteurs...

Les autres acteurs

Dans le cadre de ce projet, le collectif G.A.R.E a décidé de travailler avec des communes de la CCAVM (Orcevaux, Cohons et d'autres communes volontaires) et avec les habitants : ces 2 types d'acteurs sont acteurs et bénéficiaires du programme d'activités du collectif.

Ancrage territorial

Depuis 2013, le collectif construit et coordonne la dynamique de coopération autour des activités :

- Expérimentation d'accompagnement de 4 communes de la CCAVM au « 0 phyto » (GARE, Régie Rurale du Plateau);
- Accompagnement de 20 communes du pays du Langres au « 0 phyto » (G.A.R.E, Régie Rurale du Plateau, Entr'in 52, Défis 52);
- Expérimentation d'ateliers décroillardise (transmission de savoir-faire): pierre-sèche, réparation de vélos, distillation, transformation de jus (Régie Rurale, habitants);
- Mise en place d'un chantier international (pierre-sèche) (Commune de Cohons, Régie Rurale du Plateau, Autour de la Terre, habitants...).

Au fil du temps et des expérimentations, la G.A.R.E enrichit son réseau de partenaires à partir des besoins individuels et collectifs exprimés.

Le projet proposé met en avant et renforce les ressources du territoire :

- Ressources patrimoniales bâties : pierre-sèche, valorisation du bâti grâce à la peinture naturelle
- Ressources environnementales : connaissance du vivant (plantes, compostage), patrimoine arboricole (vergers)

Accessibilité

Le projet favorise l'accès à la connaissance, aux savoir-faire et savoir-être par échanges réciproques et par la découverte d'un futur territoire d'exception en offrant des conditions d'accueil et de découvertes singulières.

Aussi, le projet entend essaimer le transfert de savoir-faire en formant des bénévoles qui pourront ensuite transférer les savoir-faire acquis à d'autres habitants.

Les processus coopératifs et les modes de gouvernance partagée favorisent les connexions des habitants avec leur territoire en valorisant davantage ses aménités environnementales.

Nouveauté/ rupture par rapport à l'existant

De nouveaux produits/services sur le territoire de la CCAVM:

- Une colocation de quatre chambres en milieu rural profond à Vaillant,
- Des modes actifs et participatifs d'acquisition de savoir, savoir-faire, savoir être par des chantiers participatifs et des stages par la mise en place d'un programme d'activités organisé (12 chantiers et stages sur l'année),
- Un espace de travail partagé pour travailleurs indépendants,
- Un prototype de roulotte (hébergement insolite mobile de 2 lits).

Des innovations de méthodes, de pratiques et de gouvernance :

- La coopération entre structures associatives et la coopération entre structures associatives, les collectivités locales et habitants,
- Une gouvernance partagée du projet par les parties prenantes, selon les valeurs de l'ESS et dans une dynamique d'animation du territoire,
- La logique ascendante du projet : le projet est directement construit à partir des besoins relevés sur le territoire.

De nouveaux partenariats :

- Renforcement des coopérations sur le territoire CCAVM par inclusion de nouveaux partenaires (Croqueurs de Pommes, Vergers de Cérès nouvelles communes).

- Plan de financement prévisionnel 2018, 2019 et 2020

Ce projet pourra être soutenu au titre des fonds LEADER sur 3 années maximum. Chaque année, le porteur devra justifier d'une évolution de son projet pour élarger au financement européen LEADER.

Année N				
Dépenses	Montant	Recettes	Montant	%
Dépense sur devis : - prestation CIN 17 000 €, - encadrement stage 2000 € (intervenants) 2 projections débat 1600 €, - communication 947 €, - fournitures 2 653 €)	24 200,00 €	LEADER	20 600,00 €	50,00%
Dépenses de personnel	16 000,00 €	Région	12 360,00 €	30,00%
Frais de mission	1 000,00 €	Auto financement	8 240,00 €	20,00%
TOTAL	41 200,00 €	TOTAL	41 200,00 €	100,00%

Année N+1				
Dépenses	Montant	Recettes	Montant	%
Dépense sur devis : - prestation CIN 17 000 €, - encadrement stage 2000 €, - prestation d'accompagnement de savoir-faire 4300 €, - projection débat 1200 €, - communication 500 €, - fournitures 1500 €)	26 500,00 €	LEADER	21 750,00 €	50,00%
Dépenses de personnel	16 000,00 €	Région	13 050,00 €	30,00%
Frais de mission	1 000,00 €	Auto financement	8 700,00 €	20,00%
TOTAL	43 500,00 €	TOTAL	43 500,00 €	100,00%

Année N + 2				
Dépenses	Montant	Recettes	Montant	%
Dépense sur devis : - prestation CIN 17 000 €, - encadrement stage 2500 €, - communication 500 €	20 000,00 €	LEADER maximum	23 680,00 €	64,00%
Dépenses de personnel	16 000,00 €	Co financement public minimum	5 920,00 €	16,00%

Frais de mission	1 000,00 €	Auto financement	7 400,00 €	20,00%
TOTAL	37 000,00 €	TOTAL	37 000,00 €	100,00%

Avis du Comité Technique du 13/02/2018

La GARE : Développement d'une activité de conseils prestations pour la gestion écologique des espaces				
Les Marqueurs d'innovation sociale se définissent comme un ensemble d'éléments susceptibles de produire de l'innovation sociale lorsqu'ils sont conjointement menés dans un projet.				
Expert(s) invité(s)				
Marqueur 1	Contextualisation du besoin et de l'aspiration	3		
Marqueur 2	Dimension collective du projet (hétérogénéité)	3		
Marqueur 3	Ancrage territorial	3		
Marqueur 4	Accessibilité	3		
Marqueur 5	Nouveauté/Rupture par rapport à l'existant	2		
		TOTAL Poin	14	
Points forts	Diversité des thèmes proposés Transfert du savoir faire			
Pistes d'amélioration				
Inscription dans les priorités LEADER	Oui		Fiche action LEADER	
Inscription dans les priorités du Projet de terr	Oui		Avis du CT	sélectionnable
Statut du proje	Décision du comité			
Remarques du comité				

DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION DU 27/02/2018

Remarques du Comité de Programmation :

Mr Thiébaud souligne la possibilité pour l'association LA GARE, qui dans le cadre du projet présenté, rencontre d'autres associations présentant des projets similaires, de monter un projet de coopération LEADER

Décision du Comité de Programmation :

- ⇒ Note de 14/20
- ⇒ **Dossier sélectionnable**

Dominique CAMBURET, Yves DOUCEY et Sylvie BAUDOT se retirent du vote.

Votants	Contre	Pour	Abstention
16	0	16	0

B/ Exposition de costumes historiques Renaissance

Rattachement au Projet de territoire 2014-2020

Orientation 1 : miser sur nos atouts locaux

Rattachement à la stratégie LEADER

Fiche action 1 : Conforter le pays de Langres comme un lieu d'étape par excellence en misant sur les patrimoines comme levier d'attractivité touristique.

Type d'opérations :

Création ou développement d'événementiels valorisant / s'appuyant sur l'identité paysagère, historique ou culturelle du territoire

Maître d'ouvrage : Association Renaissance du Château du Pailly

Statut : privé

Dépenses en TTC

Territoire couvert par l'action : pays de Langres

Durée du projet : 8 mois - 29/01/2018 au 30/09/2018

Contextualisation du besoin et de l'aspiration :

Le projet est né de la rencontre de plusieurs besoins.

L'association organise tous les étés des animations au Château du Pailly. Ces animations permettent d'aborder l'histoire du château ou un de ses aspects d'une autre manière qu'une visite classique. Depuis 2013, l'association a organisé plusieurs fois des spectacles ou des déambulations théâtralisées pendant lesquels les bénévoles étaient costumés pour les besoins de la représentation. Les costumes utilisés pour ces différentes animations étaient empruntés ou réalisés pour l'occasion par une costumière locale. Les costumes étaient ensuite rendus. De ce constat, est née l'envie pour l'association de commencer à constituer son propre fonds de costumes historiques pour des animations.

L'association s'associe à la Ville de Langres pour célébrer la période historique de la Renaissance en 2018. L'exposition prévue par le Musée d'art et d'histoire de Langres comportera une section consacrée au Château du Pailly. L'association a donc réfléchi à des animations sur la Renaissance pour faire écho à cette exposition. Parmi les animations envisagées, nous avons choisi de présenter des costumes historiques d'époque Renaissance.

Les costumes seront exposés dans le salon doré du château. Cette pièce est la plus grande et la plus belle des pièces visitables du château. Cependant, comme le reste du château, elle n'est pas meublée. Or les visiteurs font régulièrement des remarques sur l'absence de mobilier au sein du château. Une exposition répond en partie à cette attente. Le projet allie donc plusieurs besoins identifiés par l'association : constituer un fonds de costumes historiques de qualité, proposer une animation sur la Renaissance et animer le salon doré pour les visiteurs.

Dimension collective du projet

Le projet est initié et porté par l'Association Renaissance du Château du Pailly (107 adhérents fin 2017), qui a pour missions de faire visiter, faire connaître et animer le Château du Pailly, propriété de l'Etat.

La réponse a été produite de manière collective au sein de l'association. Elle est le fruit de la réflexion menée depuis un an par le Conseil d'Administration et par la commission animation (composés de membres du Conseil d'Administration, de guides et de bénévoles).

Les différents acteurs sont :

- L'Association Renaissance du Château du Pailly
 - Porte le projet : conception, organisation, mise en œuvre du projet (financement, réalisation),
 - Utilise ces moyens de communication (site internet, facebook, presse, affichage) pour mobiliser autour du projet et le faire connaître, pour communiquer sur l'exposition à destination des visiteurs,
 - Mobilise les compétences d'une de ses deux salariées en conception et réalisation de costumes historiques (formée à la réalisation des costumes de scène au cours de ses études supérieures),
 - Mobilise les connaissances et les compétences de ses bénévoles pour la couture des costumes, pour les textes de l'exposition et pour sa présentation tout au long de l'été lors des visites.
- Les habitants du territoire. Un appel a été lancé via le Journal et la Voix de la Haute Marne et auprès de clubs de couture local pour aider à la réalisation des costumes.
- La ville de Langres : Communication générale sur les événements et animations mis en place autour de « Langres à la Renaissance »

Prestataires :

- Le vannier
 - Réalisation des mannequins sur lesquels les costumes seront exposés,
 - Représentant d'un savoir-faire local et acteur économique du Sud du département.

Ancrage territorial

Pour ce projet, l'association a à cœur de mobiliser et valoriser les ressources locales tant dans le savoir-faire vannier de la région de Fayl-Billot, que dans les savoir-faire locaux des personnes qui pratiquent la couture en amateur.

L'objectif consiste à faire reconnaître le château dans ses spécificités (édifice renaissance sur une fondation médiévale, personnages célèbres...) dans la prise en compte de son rayonnement à l'échelle locale, départementale voir même régionale.

Cet événement renforce l'identité du territoire par les savoir-faire locaux mis en place, par les animations Renaissance qui graviteront autour de la mise en place de ces mannequins costumés.

Accessibilité

Le projet favorise l'accès au patrimoine et à l'histoire locale par tous.

L'exposition rendra accessible l'histoire du château à la Renaissance et de ses habitants de manière plus sensible. Ils permettront d'aborder la vie au temps de la Renaissance et des habitants du château à cette période en les représentant. Les costumes seront accompagnés d'explications sur la manière de s'habiller à la Renaissance et sur les personnages représentés.

Elle pourra aussi faire connaître le château et son activité plus facilement en dehors de ses murs en prêtant ou en louant l'exposition de costumes.

De plus, cet évènement permettra de permettre aux bénévoles et salariés de l'association d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences en matière de réalisation de costumes de scène.

Les bénéficiaires seront bien entendu les visiteurs du château, qui sont haut-marnais pour les deux tiers, le dernier tiers est composé de touristes des autres départements français et de visiteurs d'autres nationalités dont, parmi ces derniers, 40% de néerlandais.

En 2017, le château a accueilli 5200 personnes dont 2177 ont visité le château (visites individuelles, groupes, journées du patrimoine).

Nouveauté / Rupture par rapport à l'existant

L'association ne proposait que des offres classiques jusqu'à présent : visites guidées, livrets de visite, panneaux explicatifs. Par ce projet, l'association innove dans son offre de médiation à destination des visiteurs du château : nouvelle prestation qui mobilise un collectif d'acteurs, de bénévoles et de prestataires locaux autour de la confection de costumes historiques.

De plus, ce n'est pas une simple exposition car les costumes sont également destinés à être portés. Ils seront adaptables pour deux ou trois tailles, en largeur et en hauteur. Cela permettra aux costumes de vivre au sein de l'association, en étant portés par le plus grand nombre possible de bénévoles différents.

Plan de financement prévisionnel

Dépenses en TTC		Recettes		%
Dépenses sur devis (mannequins, tissus et fournitures)	6 885.62 €	LEADER maximum	8 689,29 €	64%
Dépenses de rémunération : médiatrice	5 229.70 €	Co-financeurs minimum (département, CC savoir faire...)	2 172.33 €	16%
Frais de mission des bénévoles	1 461. 70 €	Autofinancement	2 715,40 €	20%
TOTAL	13 577.02 €	TOTAL	13 577.02 €	100%

Avis du Comité Technique du 13/02/2018

Association Renaissance du Château du pailly - Exposition de costumes historiques renaissance			
Les Marqueurs d'innovation sociale se définissent comme un ensemble d'éléments susceptibles de produire de l'innovation sociale lorsqu'ils sont conjointement menés dans un projet.			
Expert(s) invité(s)			
Marqueur 1	Contextualisation du besoin et de l'aspiration	3	
Marqueur 2	Dimension collective du projet (hétérogénéité)	3	
Marqueur 3	Ancrage territorial	4	
Marqueur 4	Accessibilité	3	
Marqueur 5	Nouveauté/Rupture par rapport à l'existant	3	
		TOTAL Poin	16
Points forts			
Pistes d'amélioration			
Nouveauté/rupture : mettre en avant l'innovation + mettre en avant montée en compétence (couture, visite guidée)			
Inscription dans les priorités LEADER		Oui	Fiche action LEADER
Inscription dans les priorités du Projet de ter		Oui	
Statut du proj			Avis du CT
			Décision du comité
Remarques du comité			sélectionnable

DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION DU 20/12/2017

Une question concerne la mise en valeur des mannequins en osier : des panneaux informatifs seront installés aux pieds des mannequins

Remarques du Comité de Programmation :

Il aurait été pertinent que les dossiers en lien avec la Renaissance présentent tous un label ou une charte commune : Mr gariot explique que le label est spécifique à la Ville de Langres et qu'il ne peut être attribué.
Le comité souligne la valeur pédagogique du projet.

Décision du Comité de Programmation :

- ⇒ Note de 16/20
- ⇒ **Dossier sélectionnable**

Jean COTE se retire du vote.

Votants	Contre	Pour	Abstention
18	0	18	0

C/ Abbaye de Morimond – Dossier Communication

Rattachement au Projet de territoire 2014-2020

Orientation 1 : miser sur nos atouts locaux

Rattachement à la stratégie LEADER

Fiche action 1 : Conforter le pays de Langres comme un lieu d'étape par excellence en misant sur les patrimoines comme levier d'attractivité touristique.

Type d'opérations :

Création d'animations et d'outils de sensibilisation de la population à son environnement naturel et patrimonial (actions de communication, mise en place de parcours découverte des patrimoines naturels)

Maître d'ouvrage : Association des Amis de l'abbaye de Morimond

Statut : privé

Dépenses en TTC

Territoire couvert par l'action : pays de Langres

Durée du projet : 14 mois - du 01/07/2018 au 31/08/2019

Contextualisation du besoin et de l'aspiration :

Avec le succès des commémorations des 900 ans (1117-2017) de la fondation de l'abbaye de Morimond, notamment lors du week-end des 19 et 20 août 2017 (passage de plus de 2500 personnes), le Conseil d'Administration de l'association a souhaité avoir un outil de communication tout public : le projet de bande dessinée sur Morimond a été retenu.

En effet, il existe plusieurs ouvrages historiques de qualité sur l'histoire de Morimond, mais non pas un ouvrage grand public accessible à tous et toutes.

Dimension collective du projet

Le projet a été initié en 2016 par l'association (220 adhérents à ce jour) et son président M. Michel Latour.

Porté par et supervisé par les historiens de l'association à savoir Hubert Flammarion, historien médiéviste ; Benoit Rouzeau, responsable des fouilles sur l'Abbaye de Morimond et Georges Viard, historien, dont les travaux servent de base à la bande dessinée.

Les expertises d'autres personnes sont également prévues : spécialistes des moulins et des réseaux hydrographiques locaux, de l'argile et des tuileries (Blandine Vue).

Pour la réalisation finale, après relecture et validation des porteurs du projet (membre du Conseil d'Administration) pour l'association, celui-ci peut être réalisé par un imprimeur local, puis diffusé tant dans le réseau des Amis de Morimond que dans le cadre des structures touristiques de la Haute Marne, ainsi que dans les librairies et lieux de culture, et dans d'autres abbayes, notamment celles de Clairvaux ou Cîteaux.

Ancrage territorial

Un double constat a été fait par les membres de l'association : tout d'abord le besoin pour celle-ci et pour la pérennisation du site de Morimond d'un projet redonnant à voir ce que

l'abbaye a pu être dans l'histoire, tant en importance pour la région, qu'en réalité humaine vécue sur place, dès la réalisation des premiers travaux au XIIe siècle.

Avant tout destiné à lancer une dynamique culturelle nouvelle au sein du Bassigny, le projet est développé à ces différentes étapes par des acteurs locaux (les historiens locaux). C'est d'abord grâce à l'élan collectif et à la rencontre des savoirs qui se fait autour de Morimond, que le projet de bande dessinée pourra exister et renforcera l'identité du territoire.

L'ancrage territorial de Morimond se situe dans plusieurs cercles : le Bassigny et la Haute-Marne, le réseau français des abbayes cisterciennes et plus largement le réseau européen autour des filles et petites-filles fondées au XIIe siècle en Italie, Allemagne, Espagne, Pologne et Tchéquie. Certaines abbayes sont encore vivantes ou sont devenues des centres culturels, mais toutes sont toujours attentives et demandeuses de parutions nouvelles de l'abbaye-mère.

Les différentes prestations font appel à des prestataires locaux concernant l'impression. Le créateur de la bande dessinée (Mathieu Flammarion) est originaire de Audeloncourt (à proximité de Clefmont).

Accessibilité

Cette bande dessinée sera accessible à tout public. Elle permettra de communiquer autour de l'histoire et de l'environnement de l'abbaye et de comprendre l'influence de cette abbaye dans le Bassigny.

Elle pourra servir de support pédagogique pour communiquer auprès des touristes ou de toutes personnes amenées à fréquenter le site, mais surtout auprès d'un public jeune, dans les écoles notamment, pour travailler sur l'histoire de leur territoire.

Cette action vise à rendre lisible le site de l'abbaye, qui s'inscrit aujourd'hui dans l'histoire et la culture sud haut marnais.

Nouveauté / Rupture par rapport à l'existant

Le projet de bande dessinée propose une approche nouvelle de découverte de l'Abbaye de Morimond.

Elle sera diffusée de deux manières :

- une diffusion à destination des visiteurs, des boutiques d'abbayes (public touristique),
- une diffusion à destination des établissements scolaires et de leurs enseignants : écoles, collèges et lycées. Cette bande dessinée sera un outil pédagogique, ludique et visuel, qui pourra être un complément d'une exposition de 5 panneaux sur les granges de Morimond, qui voyage déjà entre six établissements scolaires.

Plan de financement prévisionnel

Dépenses en TTC	
Dépenses faisant l'objet d'un devis (création et impression de la bande dessinée)	6 841,11
TOTAL	6 841,11 €

Recettes		%
LEADER maximum	4 378,31 €	64%
Co financeur minimum (Département, mairie de Parnot, Région Grand Est)	1 094,58	16%
Auto financement	1 368,22 €	20%
TOTAL	6 841,11 €	100%

Avis du Comité Technique du 13/02/2018

Abbaye de Morimond - dossier communication			
Les Marqueurs d'innovation sociale se définissent comme un ensemble d'éléments susceptibles de produire de l'innovation sociale lorsqu'ils sont conjointement menés dans un projet.			
Expert(s) invité(s)			
Marqueur 1	Contextualisation du besoin et de l'aspiration	2	
Marqueur 2	Dimension collective du projet (hétérogénéité)	2	
Marqueur 3	Ancrage territorial	4	
Marqueur 4	Accessibilité	2	
Marqueur 5	Nouveauté/Rupture par rapport à l'existant	3	
		TOTAL Poin	13
Points forts	Dimension collective et approche pédagogique		
Pistes d'amélioration			
Inscription dans les priorités LEADER	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	Fiche action LEADER	<input checked="" type="checkbox"/>
Inscription dans les priorités du Projet de te	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	Avis du CT	<input checked="" type="checkbox"/> sélectionnable
Statut du proj		Décision du comité	
Remarques du comité			

Contextualisation du besoin et de l'aspiration: 4
Dimension collective du projet (hétérogénéité): 2
Ancrage territorial: 4
Accessibilité: 2
Nouveauté/Rupture par rapport à l'existant: 3

DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION DU 27 février 2018

Remarques du Comité de Programmation :

Des questions sont posées sur le fond et la forme de la bande dessinée (reliure, scénario) ainsi que sur les modalités de diffusion.
Mr gariot précise que cette association a fait une demande de subvention à la ville, qui lui a été refusée.

Décision du Comité de Programmation :

⇒ note de 13/20

⇒ **Dossier sélectionnable**

Votants	Contre	Pour	Abstention
19	0	13	1

D/ Biennale des Lumières

Rattachement au Projet de territoire 2014-2020

Orientation 1 : miser sur nos atouts locaux

Rattachement à la stratégie LEADER

Fiche action 1 : Conforter le pays de Langres comme un lieu d'étape par excellence en misant sur les patrimoines comme levier d'attractivité touristique.

Type d'opérations :

Création ou développement d'événementiels valorisant / s'appuyant sur l'identité paysagère, historique ou culturelle du territoire

Maître d'ouvrage : Association Forum Diderot Langres

Statut : privé

Dépenses en TTC

Territoire couvert par l'action : pays de Langres

Durée du projet : 5 mois du 01/02/2018 au 30/06/2018

Contextualisation du besoin et de l'aspiration :

La BIENNALE DES LUMIERES est une manifestation programmée tous les deux ans par le FORUM DIDEROT-LANGRES pour mettre en valeur un thème de l'époque des Lumières avec ses résonances contemporaines. Elle se déroule sur une semaine.

L'association FORUM DIDEROT-LANGRES a été créée en 2001, à l'initiative d'un collectif informel auquel participaient les services culturels de la Ville de Langres (bibliothèque, musée, patrimoine, culture) et des responsables d'associations culturelles qui ont fait le constat que le personnage le plus emblématique de Langres, Denis Diderot n'était pas suffisamment reconnu par ses concitoyens alors qu'on assistait à un regain d'intérêt pour l'homme et son œuvre, notamment avec la création de la Société Diderot, société savante universitaire internationale se consacrant à l'étude de Diderot et de son encyclopédie.

Michel Humbert, fondateur de la Compagnie théâtrale du même nom en a été le premier président. Conférences, rencontres, colloques, publications... se sont succédés au fil

des années avec le temps fort que constitue la Biennale des Lumières. Depuis 2011, le Forum Diderot-Langres est porteur des Rencontres Philosophiques de Langres (RPL), créées à l'initiative du Ministère de l'Éducation Nationale et co-réalisées avec la Ville de Langres.

Aujourd'hui l'association se compose de 50 adhérents et fonctionne de manière démocratique. Ses membres ont proposé que la Biennale des Lumières porte, en 2018, sur le thème : « LES RENAISSANCES », ceci en écho aux manifestations organisées cette même année par la Ville de Langres autour de ses richesses de l'époque Renaissance.

Pour l'association, cette biennale prendra l'aspect de « renaissances plurielles », parce qu'elle s'associe à d'autres associations, notamment à l'association « Mélanges improbables », et parce qu'elle souhaite viser un public éclectique (initié, adulte, jeune) par un programme démocratisant la philosophie et valorisant les richesses patrimoniales par des re-crétions, sur le territoire de Langres

Cette action, comme d'autres actions mises en place par l'association « Forum Diderot-Langres », vise notamment l'idéal suivant : « Hâtons-nous de rendre la philosophie populaire », selon le mot de Diderot.

Dimension collective du projet

L'initiateur et le porteur est le FORUM DIDEROT-LANGRES. Pour la Biennale 2018, il s'associe à l'association « Mélanges Improbables », et à l'association « Ensemble Vocal Montéclair ».

Partenariat :

L'association « Mélanges Improbables », association langroise, apportera à la Biennale sa maîtrise en matière d'organisation de spectacles, et son vaste champ de spectacles vivants sous toutes ses formes (musique jazz, blues, chanson du monde, chanson française, théâtre de petites formes, humoristes, soirées lectures, débats rencontres).

Prestataires :

Le Forum Diderot-Langres comptera aussi parmi ses partenaires la Société Diderot pour une conférence sur « Diderot et La Renaissance », et l'Ensemble Vocal Montéclair par une re-crétion via la réécriture et l'interprétation de chants de la Renaissance et notamment d'œuvres de musiciens ayant vécu à Langres pendant cette période.

Le rassemblement de ces acteurs autour de cette Biennale des Lumières, par la mutualisation de leurs savoir-faire, de leurs moyens et de leurs énergies nous permet d'offrir trois jours de spectacle et de réflexion philosophique « extra-ordinaires ».

Une quinzaine de bénévoles actifs de l'association seront mobilisés pour la réalisation du projet.

La Ville de Langres y est associée à travers le Service Spectacles et aux Associations, le Service des Musées et la Régie générale des Spectacles. L'EPIC est également sollicité.

Le concert de l'Ensemble Vocal Montéclair « La Renaissance à Langres » fera l'objet d'un enregistrement en vue de la réalisation d'un CD audio. Il serait dommage que ce travail de re-crétion patrimoniale ne laisse pas de trace pérenne.

Ancrage territorial

Les deux associations organisatrices (Forum Diderot-Langres et Mélanges Improbables) se coordonnent avec le « Service spectacle et aux associations » de la Ville de Langres.

Parmi les intervenants ayant un ancrage territorial :

- La Société Diderot, au rayonnement international, dont l'activité se consacre à la recherche par des universitaires sur Diderot et l'Encyclopédie, et dont le siège social est à l'Hôtel de Ville de Langres. Sa présidente fera une conférence : Diderot et « la Renaissance ».
- L'Ensemble Vocal Montéclair dont le siège social est à Langres présentera un concert de « musiques renaissances ». Parmi les œuvres choisies, des compositions **en première mondiale** de musiciens ayant exercé à Langres à cette période : Jehan Barra dit « Hottinet » et Antoine Bruhier. Place sera faite au chanoine Jehan Tabourot auteur de l'ORCHESOGRAFIE sous le pseudonyme de Thoinot Arbeau ouvrage imprimé à Langres en 1588 et qui a un rayonnement mondial dans le milieu de la danse et de la musique ancienne.

Bien que le programme se déroule sur la ville de Langres, un concert aura également lieu au Château du Grand-Jardin à Joinville (ce concert sera sans incidence budgétaire sur le dossier Leader).

Accessibilité

Reprenant la formule de Diderot : « Rendons la philosophie populaire » et en l'élargissant à la culture en général nous souhaitons nous adresser à tous nos concitoyens.

Au plan historique, nous voulons montrer ce que Diderot et l'Encyclopédie doivent à la Renaissance et faire prendre conscience de l'actualité de notre philosophe langrois dont l'œuvre bénéficie d'une remarquable mise en lumière aujourd'hui. Ses écrits sont à la portée du tout public.

Au plan philosophique, la prestation d'Alain Guyard se passera dans la convivialité. Le public attablé sera interpellé par ce bonimenteur au langage direct et fleuri.

Au plan patrimonial, le concert de l'Ensemble Vocal Montéclair fera redécouvrir des musiques oubliées de compositeurs étant passés par Langres à la Renaissance. L'Ensemble plutôt familier de la musique baroque (XVIIème-XVIIIème) s'exercera à un autre répertoire et un autre style. Le public en fera la redécouverte. Et pour que cela ne tombe pas dans l'oubli, un CD restituera ce concert.

Nouveauté / Rupture par rapport à l'existant

Aujourd'hui, dans le cadre de cette action, l'association Forum Diderot-Langres a choisi de s'entourer de partenaires afin de mettre la philosophie à portée de tous, hors des murs de l'université et du lycée, et de la ramener à une dimension proche dans le but qu'elle s'adresse à tous.

- Il en ressort un programme de philosophie « foraine et vagabonde » avec :
 - o Une conférence qui va chercher aux sources de l'Encyclopédie, ce qui a nourri l'esprit de Diderot et qui nous concerne aujourd'hui ;
 - o De la musique en création mondiale (éditée à la Renaissance, retrouvée par des chercheurs mais qui souvent n'a pas fait l'objet d'une exécution) ;

- o La présence d'Alain Guyard, philosophe tout terrain, qui décide de faire sortir la philosophie du carcan académique dans lequel elle a été enfermée, dans un spectacle où il se met en scène : « Tous les philosophes sont des cons, même Socrate »

Plan de financement prévisionnel

Dépenses en TTC	
Dépenses sur devis (conférence, concert, spectacle et création d'un CD)	20 625,88 €
Frais de mission (déplacement et repas des bénévoles)	410,00 €
TOTAL	21 035,88 €

Recettes		%
LEADER maximum	13 462,96 €	64%
Co-financeurs minimum (Ville de Langres, DRAC, Région, Département)	3 365,74 €	16%
Autofinancement	4 207,18 €	20%
TOTAL	21 035,88 €	100%

Avis du Comité Technique du 13/02/2018

Forum Diderot Langres - Biennale des Lumières			
Les Marqueurs d'innovation sociale se définissent comme un ensemble d'éléments susceptibles de produire de l'innovation sociale lorsqu'ils sont conjointement menés dans un projet.			
Expert(s) invité(s)			
Marqueur 1	Contextualisation du besoin et de l'aspiration		3
Marqueur 2	Dimension collective du projet (hétérogénéité)		2
Marqueur 3	Ancrage territorial		3
Marqueur 4	Accessibilité		3
Marqueur 5	Nouveauté/Rupture par rapport à l'existant		2
	TOTAL Poin		13
Points forts	Programme éclectique		
Pistes d'amélioration	Charte commune ou logos autour de la Renaissance. Nouveauté		
Inscription dans les priorités LEADER	<input checked="" type="checkbox"/> Oui		
Inscription dans les priorités du Projet de territoire	<input checked="" type="checkbox"/> Oui		
Statut du projet			
Remarques du comité			
	Fiche action LEADER		
	Avis du CT	<input checked="" type="checkbox"/> sélectionnable	
	Décision du comité		

Contextualisation du besoin et de l'aspiration: 3.5
Dimension collective du projet (hétérogénéité): 2
Ancrage territorial: 3
Accessibilité: 3
Nouveauté/Rupture par rapport à l'existant: 2

DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION DU 27 février 2018

Remarques du Comité de Programmation :

Le Comité trouve dommage que la prestation de l'ensemble Montclair ne soit pas également faite au Château du Pailly. Mr COLLIN explique que la salle n'est pas suffisamment grande. Il est donc suggéré de le faire en extérieur. Mr COLLIN explique que les instruments sont fragiles et que par conséquent le prévoir en extérieur est délicat à cause des conditions climatiques.

Mr GARIOT explique que la Ville de Langres soutient le projet sauf sur la partie de la confection du CD.

Décision du Comité de Programmation :

⇒ note de 13/20

⇒ **Dossier sélectionnable**

Philippe CHANCLU et Guy DURANTET se retirent du vote.

Votants	Contre	Pour	Abstention
17	0	17	0

3/ Suivi de la maquette financière et informations diverses

Récapitulatif des montants LEADER sollicités

Fiches action	Dossiers	Montants LEADER sollicités
1	« Développement d'une activité de conseils prestations pour la gestion écologique des espaces » porté par l'association La G.A.R.E (Groupement d'Acteurs Ruraux en Eco activités)	20 600 €
1	« Exposition de costumes historiques Renaissance » porté par l'association Renaissance du Château du Pailly	8 689.29 €
1	« Abbaye de Morimond : Dossier Communication (bande dessinée et abri pérenne à l'entrée du site) »	4 378.31 €
1	« Biennale des Lumières » portés par Forum Diderot Langres	13 462.96 €
	TOTAL	47 130.56 €

Zoom sur la maquette financière

Fiches actions	Sous-mesure LEADER	LEADER	Montant pré programmé (à la sélection du projet)	
		en €	en €	en %
Axe 1		435 000,00 €	151 703,91 €	35%
fiche action 1	19.2	435 000,00 €	151 703,91 €	0%
Axe 2		390 000,00 €	110 681,00 €	28%
Fiche action 2	19.2	210 000,00 €	73 056,00 €	35%
fiche action 3	19.2	180 000,00 €	37 625,00 €	21%
Axe 3		235 000,00 €	27 340,16 €	12%
Fiche action 4	19.2	235 000,00 €	27 340,16 €	12%
Axe 4 - Coopération	19.3	64 475,00 €	0,00 €	0%
Axe 5 - Animation	19.4	374 825,00 €	72 837,57 €	19%
	TOTAL	1 499 300,00 €	362 562,64 €	24%

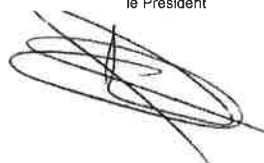
Informations diverses : point sur les dossiers à venir

Point sur les dossiers à venir :

- Projet « Mise en place d'un service de réservation de billets de spectacles du Pays de Langres et de gestion numérique de la boutique de l'Office de Tourisme » porté par l'Office de Tourisme de Langres ;
- Projet « Programme d'accompagnement de Langres renaissance 2018 » porté par l'Office de Tourisme de Langres ;
- Projet « Moyens humains nécessaires à la réalisation de l'évènement « Langres à la Renaissance 2018 » porté par la Ville de Langres
- Projet « Plateforme collaborative d'échange de services et de matériel entre agriculteurs sans sortie de trésorerie » porté par la SAS Agri-échange

Dominique THIEBAUD
Président du GAL du Pays de Langres

le Président



Dominique THIEBAUD

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 22/03/2018 à 17:52:04
Référence : 84aa0dca65052e2a9b7f6df5b5e30c5e5e9c1266